



NOTRE ACTION SOCIALE POUR LES ENTREPRISES RETRAITE

En faire **toujours plus**
pour accompagner les
salariés de votre entreprise



Être le leader de la protection sociale, c'est innover sans cesse au service de l'humain, c'est en faire toujours plus pour protéger et accompagner nos clients entreprises, salariés et retraités.

Des services à forte utilité sociale pour mieux protéger vos salariés

Allongement de la vie professionnelle, emploi des personnes handicapées, fragilité sociale... les besoins d'accompagnement de vos salariés sont nombreux.

Pour vous accompagner dans vos obligations et ambitions d'employeur socialement responsable et contribuer au bien-être de vos salariés, nos équipes vous proposent des solutions innovantes dans **4 domaines d'expertise** :



Accompagner la deuxième partie de carrière



Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap



Aider les aidants



Soutenir les situations de fragilité sociale

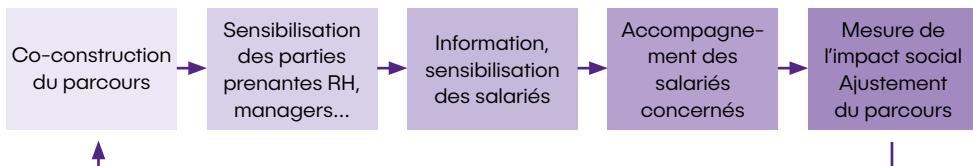
Concrètement, nos solutions sont proposées sous de multiples formats, en présentiel ou à distance : actions d'information, de sensibilisation, ateliers, représentations théâtrales, webinaires, outils digitaux, supports de communication...

Elles s'adressent à toutes les parties prenantes de l'entreprise (dirigeants, DRH, managers, élus, salariés) et peuvent associer, si nécessaire, vos partenaires (services de santé au travail, services sociaux...).

Ces solutions sont majoritairement financées par les fonds sociaux de votre institution de retraite complémentaire.

Un accompagnement personnalisé en 5 étapes

Présents à vos côtés sur l'ensemble du territoire métropolitain, nous nous engageons à vous rencontrer, vous écouter, recueillir et analyser vos besoins spécifiques, pour construire ensemble un plan d'actions adapté.



Ces actions sont construites avec l'appui des experts Malakoff Humanis et de partenaires référencés avec soin.



Accompagner la deuxième partie de carrière

Motivation, employabilité, ... nous mettons à votre disposition des solutions pour comprendre les enjeux de l'allongement de la vie professionnelle à partir de 45 ans, identifier des leviers d'actions et accompagner la gestion des carrières dans votre entreprise.

POUR VOUS

Nous vous aidons avec des actions de sensibilisation :

- **Des ateliers** sur l'usure professionnelle et les situations de fragilité.
- **Des conférences** pour comprendre les enjeux de l'allongement de la vie professionnelle, de l'intérogénération, de la valorisation des savoirs (tutorats...).
- **Des représentations théâtrales** suivies d'échanges avec les participants.
- Des outils d'information : webinaires, affiches, jeux ...

POUR VOS SALARIÉS

À partir de 45 ans, pour faire le point sur son parcours professionnel et sur sa santé, nous proposons :

- Des actions de sensibilisation aux enjeux du bien vieillir en entreprise.
- Pour les salariés à partir de 50 ans, des dispositifs dédiés : un bilan médico-psycho-social dans l'un des centres de Prévention Agirc-Arrco.
- Des accompagnements proposés par nos équipes Retraite : réunion d'information collective (sous réserve du nombre d'inscrits), EIR (entretien information retraite par téléphone avec un conseiller expert), webinaires, simulations retraite, fiches conseils ...



« Bien vieillir » en entreprise
est un enjeu majeur pour 8,3 millions
de salariés de 50 ans et plus.

Source : INSEE Références, édition 2019, Travail, Emploi.

Puis, pour aborder sereinement le passage à la retraite :

- Des sessions de préparation à la retraite collectives intra ou interentreprises, sur 1 ou 2 jours, pour faciliter le passage à une retraite active.
- Des ateliers de préparation à la retraite adaptés aux travailleurs de plus de 53 ans d'ESAT et d'entreprise adaptée (EA).

Les stages de préparation à la retraite

Les + de ce stage :

- Intégré à votre budget formation
- Adapté aux besoins de votre entreprise (formats variés)
- Référencé sur la base de données Datadock, gage de qualité
- Financé en partie par le Fonds Social de votre institution de retraite complémentaire

En 2019, près de 500 stages ont été organisés et 8 000 stagiaires en ont bénéficié.



Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

Pour répondre à vos obligations d'emploi de travailleurs handicapés, nous vous proposons un accompagnement en privilégiant **deux axes innovants : l'emploi accompagné et le handicap psychique.**

POUR VOUS

Pour comprendre le handicap, changer les regards, identifier les enjeux du handicap au travail, nous vous proposons :

- Des ateliers de **sensibilisation générale sur les différents handicaps** : moteur, sensoriel, psychique...
- Des mises en situation, des animations ludiques, des conférences de personnalités inspirantes.
- **Des actions d'information sur l'Emploi Accompanyé**, le dispositif national d'accompagnement médico-social et de soutien à l'insertion professionnelle en vue d'accéder à l'emploi et de s'y maintenir.
- Des outils de communication personnalisés.
- Des prestations de conseils pour vous accompagner dans la construction d'un plan d'actions handicap.

79% des entreprises de plus de 20 salariés emploient au moins une personne en situation de handicap, mais seulement 30% remplissent leurs obligations légales.

Source : Agefiph.

POUR VOS SALARIÉS

Nos dispositifs favorisent le vivre ensemble, l'intégration de vos salariés en situation de handicap et leur qualité de vie par le biais :

- D'actions de sensibilisation et d'information pour l'ensemble des salariés sur la thématique du handicap au travail.
- D'outils d'information : guides, quiz, webinaires ...
- De dispositifs d'aide individuelle : aides financières*, proposition de séjours adaptés organisés par un réseau de partenaires.

* sous certaines conditions et en complément des aides légales et extra-légales

Le CCAH, notre partenaire de référence pour ce dispositif

Reconnu d'utilité publique, le CCAH (Comité national Coordination Action Handicap) réunit les associations nationales du handicap, les groupes de protection sociale, des entreprises, des comités d'entreprise ...

Grâce à son expertise reconnue sur le handicap, le CCAH repère, accompagne, finance et suit des projets visant à améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées et à favoriser le vivre ensemble.



Aider les salariés aidants

Très engagés auprès des aidants, nous vous apportons des solutions pour :

- Permettre aux salariés de se reconnaître comme aidants.
- Mieux comprendre cette situation.
- Mieux connaître les évolutions réglementaires et les dispositifs existants.

POUR VOUS

Libération de la parole, conciliation entre vie personnelle et professionnelle ..., nous vous accompagnons avec :

- Un outil **DETECT' Aidants** pour prendre la mesure de cette problématique.
- Des ateliers et réunions d'informations pour mieux prendre en compte ces situations.
- Des conférences sur site pour appréhender le sujet des aidants.
- Des représentations théâtrales, suivies d'échange avec les participants.
- Des outils pratiques (jeu de questions Les Incollables...).

POUR VOS SALARIÉS

Parce que chacun de vos salariés est un proche aidant potentiel, nous leur donnons des clés pour s'informer et s'orienter sur des dispositifs existants et adaptés :



En France, entre **8 et 11 millions*** de personnes sont aidants d'un proche en perte d'autonomie (avancée en âge, handicap, maladie chronique invalidante). **52 %** d'entre eux sont salariés, soit **1 salarié sur 7**. D'ici **10 ans**, **1 salarié sur 4** sera aidant.

Source : INSEE Références, édition 2019, Travail, Emploi.

- Un parcours d'information et d'échange.
- Des ateliers équilibre de vie aidant.
- Des outils d'information : guide, des vidéos, un site de référence : essentiel-autonomie.com
- **Le service Orizea** : des conseillers pour informer vos salariés aidants sur leurs droits, les services à domicile ou en hébergement collectif pour leurs parents en perte d'autonomie.
- Des dispositifs dédiés : des séjours de répit, des conventions signées avec des partenaires spécialisés dans l'accompagnement des jeunes aidants...

Le programme « J'AIDE, JE M'INSCRIS »

Pensé pour vos salariés aidants, « J'aide, je m'inscris » est un programme d'animation digital qui répond à leurs besoins spécifiques. Une fois inscrit, le salarié reçoit des informations personnalisées : conseils pratiques, aides financières, maintien à domicile...



Soutenir les situations de fragilités sociales

Décès, maladie, séparation, handicap, difficultés financières... nous avons conçu des solutions d'écoute, de conseils, d'orientation et d'aides pour vos salariés confrontés à des événements de vie qui fragilisent leur quotidien.

POUR VOUS

Notre accompagnement vous permet d'informer et de décliner auprès de vos salariés les différents dispositifs de prise en charge existants :

- Des réunions de présentation de l'action sociale dans votre entreprise.
- La tenue d'un stand lors de forums sociaux, organisés au sein de votre entreprise.

POUR VOS SALARIÉS

Pour offrir à vos salariés un espace de parole, les soutenir face aux aléas de la vie, leur apporter un soutien financier ponctuel, nos réponses peuvent se traduire par :

- La mise en place rapide d'une cellule d'écoute renforcée (par téléphone ou sur place), d'accompagnement psychologique post traumatique suite à un événement grave survenu dans votre entreprise : décès brutal, suicide, accident, attentat...
- Des dispositifs dédiés : aides financières individuelles*, orientation vers des partenaires proposant un espace de parole aux personnes endeuillées (Dialogue & Solidarité...), accompagnement budgétaire ...
- Des outils d'information : fiche pratique personnalisable, affiche.

* sous certaines conditions et en complément des aides légales et extra-légales

56% des salariés déclarent vivre une situation de fragilité, soit 14,9 millions de Français.

91% des dirigeants disent employer au moins une personne en situation de fragilité.

*Source : Comptoir de la nouvelle entreprise
Malakoff Humanis*

Malakoff Humanis Écoute et Accompagnement

Pour les entreprises, à partir de 500 salariés, nous construisons avec vous **un dispositif complet d'accompagnement social et psychologique**, que les difficultés du salarié soient d'origine personnelle ou professionnelle (budget, logement, famille...). Coordinné, il s'appuie sur un réseau de professionnels, soumis à la confidentialité : des assistants de service social et des psychologues diplômés d'État.

MALAKOFF HUMANIS À VOS CÔTÉS

Malakoff Humanis est un groupe de protection sociale paritaire, mutualiste et à but non lucratif qui s'engage pour une société plus inclusive.

Malakoff Humanis consacre près de 160 millions d'euros pour accompagner les personnes en situation de fragilités, soutenir l'innovation sociale, mener des actions de sensibilisation et de mécénat, investir dans la recherche, des start-ups et des projets associatifs.

Nous nous engageons à accompagner votre entreprise durablement et à protéger vos salariés chaque jour. Notre ambition est de répondre à tous vos besoins d'accompagnement social : santé, vieillissement, dépendance, aide aux aidants, endettement, handicap, avec des solutions répondant aux besoins de vos salariés.

VOS CONTACTS

Réseau Nord-ouest

ActionSocialeRetraite-Entreprises-
NordOuest@malakoffhumanis.com

Réseau Nord-est

ActionSocialeRetraite-Entreprises-
NordEst@malakoffhumanis.com

Réseau Ile-de-France

ActionSocialeRetraite-Entreprises-
IledeFrance@malakoffhumanis.com

Réseau Centre

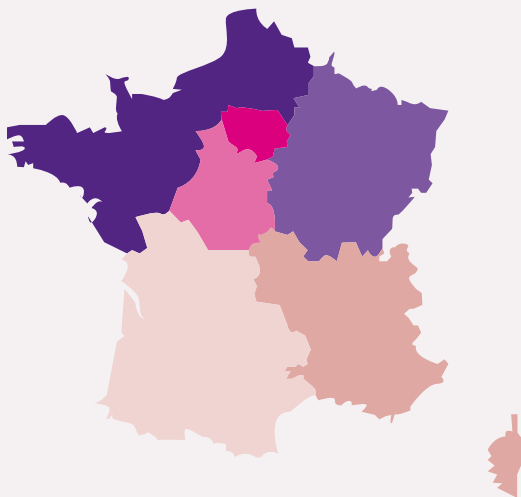
ActionSocialeRetraite-Entreprises-
Centre@malakoffhumanis.com

Réseau Sud-est

ActionSocialeRetraite-Entreprises-
Sud-Est@malakoffhumanis.com

Réseau Sud-ouest

ActionSocialeRetraite-Entreprises-
SudOuest@malakoffhumanis.com



Association de Moyens Retraite Complémentaire (AMRC) - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 -
Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 840 600 001 - Siège social : 21 rue Laffitte - 75009 Paris.

malakoffhumanis.com

